

Travaux nécessitant un permis ou un certificat

- Toutes les nouvelles constructions (résidence, garage, abri d'auto, remise, abri à bois, gazebo, serre, incluant les bâtiments préfabriqués et les conteneurs, clôture, murs de soutènement, haies, piscine et construction accessoires, spa, etc.);
- Tous les travaux d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Le déplacement ou la démolition d'un bâtiment principal ou accessoire;
- La construction, l'agrandissement ou la modification d'un balcon, d'un patio, d'une galerie;
- Tous les travaux de rénovation extérieure ou intérieure touchant la structure d'un bâtiment, incluant la modification, l'ajout ou le retrait de portes, de fenêtres, de murs, la finition de sous-sol, ajout d'une chambre à coucher, etc.;
- L'ajout d'un logement supplémentaire intergénérationnel ou garçonnière;
- Tous les travaux de déblai et de remblai d'un terrain;
- Tous les ouvrages et tous les travaux dans la rive, le littoral ou la plaine inondable d'un cours d'eau ou d'un lac (ex. : quai, accès au lac, etc);
- L'installation, la modification ou la rénovation d'une installation septique ou d'un puits;
- L'installation, la modification ou la rénovation d'une enseigne;
- Tout changement d'usage ou toute nouvelle utilisation d'un local ou d'un bâtiment incluant les services professionnels et commerciaux pratiqués à domicile;
- L'abattage d'un ou de plusieurs arbres, qu'ils soient morts, malades ou dangereux lorsque situé en périmètre urbain ou en bordure d'une lac ou d'un cours d'eau
- Aménagement ou construction d'une entrée privée (ex. : ponceau d'entrée);
- Vente de garage;
- Etc.